



*À L'OCCASION DU 25 NOVEMBRE,
JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE
À L'ÉGARD DES FEMMES*

TABLE RONDE

De 8h30 à 10h30

Salle Clemenceau

Palais du Luxembourg

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES HANDICAPÉES

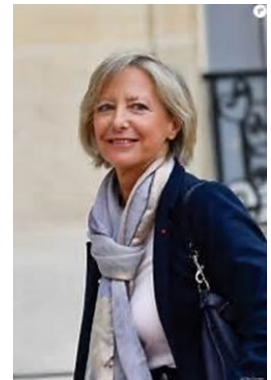
PROGRAMME DE LA TABLE RONDE

- ① Propos introductifs de **Mme Annick BILLON**, présidente de la délégation aux droits des femmes
- ② Intervention de **Mme Sophie CLUZEL**, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées
 - * *Présentation de l'action menée par le Gouvernement pour lutter contre les violences et les discriminations faites aux femmes handicapées*
- ③ Intervention, *introduite par M. Roland COURTEAU*, co-rapporteur, de **Mme Ernestine RONAI**, co-présidente de la commission « Violences de genre » du Haut conseil à l'égalité, ancienne responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis :
 - * *Quelle prise en compte des personnes en situation de handicap dans la politique de lutte contre les violences faites aux femmes ?*
- ④ Intervention, *introduite par Mme Chantal DESEYNE*, de **M. Jacques TOUBON**, Défenseur des droits :
 - * *Articulation des discriminations et des violences subies par les femmes en situation de handicap*
- ⑤ Intervention, introduite par **Mme Dominique VÉRIEN**, co-rapporteuse, de **Mme Dominique GILLOT**, présidente du Conseil national consultatif des Personnes handicapées (CNCPH) :
 - * *La place et l'action du CNCPH dans le paysage institutionnel de la lutte contre les violences faites aux femmes handicapées : quelle coordination avec le Gouvernement et les associations ? Quelle organisation interne pour traiter cette question spécifique ?*
- ⑥ Intervention, introduite par **Mme Françoise LABORDE**, co-rapporteuse, de **Mme Brigitte BRICOUT**, présidente de l'association *Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir (FDFA)* :
 - * *Les remontées de terrain : état des lieux de la situation des violences faites aux femmes handicapées et pistes d'amélioration*
- ⑦ Temps d'échanges entre les **membres de la délégation** et les intervenants
- ⑧ Conclusion par **Mme Annick BILLON**, présidente de la délégation aux droits des femmes

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS



Secrétariat d'État auprès du Premier ministre
chargé des Personnes handicapées



Sophie Cluzel est diplômée de l'École supérieure de commerce de Marseille.

Elle est la fondatrice et la présidente de différentes associations de scolarisation d'enfants handicapés dont SAIS 92, collectif qui fédère douze associations nationales autour de la scolarisation d'enfants handicapés, ainsi que de *Grandir à l'école*, association nationale favorisant la scolarisation des enfants trisomiques.

Elle est présidente de la FNASEPH (Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap), Fédération nationale pour le respect du droit des enfants handicapés à grandir à l'école et à s'épanouir et travailler en société ; elle a été administratrice de l'UNAPEI de 2011 à 2013.

Elle a publié plusieurs études sur l'accompagnement scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes handicapés et a également travaillé dans des entreprises du secteur privé en qualité de cadre chargée du contrôle de gestion.

Sophie Cluzel est secrétaire d'État chargée des personnes handicapées depuis mai 2017.

À ce titre, elle prépare, anime et coordonne les politiques conduites par l'État en direction des personnes handicapées et en faveur de leur intégration dans la vie sociale, prépare et suit les travaux de la Conférence nationale du handicap et du Comité interministériel du handicap, qu'elle préside par délégation du Premier ministre, et coordonne les actions menées en faveur de l'accessibilité des biens et des services aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap, dans tous les domaines de la vie en société.

Enfin, en lien avec le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, elle est chargée du suivi de la mise en œuvre de la convention relative aux droits des personnes handicapées.



Après un parcours dans l'éducation nationale en tant qu'enseignante puis psychologue scolaire, **Ernestine Ronai** a été Responsable de l'Observatoire départemental de Seine-Saint-Denis des violences envers les femmes et coordinatrice nationale « Violences faites aux femmes » de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) jusqu'en 2017.

Elle est actuellement co-présidente de la commission « Violences de genre » du Haut conseil à l'égalité (HCE), institution dont elle est membre depuis 2013.

Ernestine Ronai est officière de l'Ordre national du mérite et de la Légion d'honneur.



Jacques Toubon est né le 29 juin 1941 à Nice. Licencié en droit public, diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon et de l'École nationale d'administration (ENA), il entame sa carrière au ministère de l'Outre-mer. Il rejoint ensuite le cabinet de Jacques Chirac, qu'il suivra successivement aux ministères des relations avec le Parlement, de l'Agriculture et de l'Intérieur, ainsi qu'à Matignon. À la faveur de ces fonctions, il prépare notamment la loi de 1975 sur le divorce par requête conjointe et suit la réforme du gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing accordant la majorité à 18 ans.

Élu député de Paris, il dirige la mairie du 13^e arrondissement de 1983 à 2001. Il succède à Jack Lang au ministère de la Culture au sein du gouvernement Balladur en 1993. Il œuvre en particulier en faveur de la francophonie en portant la loi relative à l'emploi de la langue française, destinée à protéger le patrimoine linguistique français. Il est ensuite nommé ministre de la Justice en 1995.

Jacques Toubon a par la suite été élu député européen. Il a siégé au Parlement de Bruxelles de 2004 à 2009.

Il a présidé de 2005 à 2014 le conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, qu'il avait contribué à créer. Il a également été membre du Haut Conseil à l'Intégration et de la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (HADOPI), puis chargé par le Président de la République d'une mission sur la fiscalité des biens culturels numérisés.

Jacques Toubon est le Défenseur des droits depuis le 17 juillet 2014. Il a été nommé pour six ans par le Président de la République François Hollande. Son mandat ne pourra pas être renouvelé et n'est pas révocable.

Le Défenseur des droits **Une institution pour la défense et la promotion de vos droits**

Le Défenseur des droits est né en 2011 de la réunion de quatre institutions : le Médiateur de la République, le Défenseur des enfants, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) et la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité (CNDS).

Le Défenseur des droits est une institution indépendante de l'État, inscrite dans la Constitution, qui s'est vu confier deux missions :

- défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés ;
- permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.



Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH)

Dominique Gillot est née 11 juillet 1949 à Conflans-Sainte-Honorine. Ancienne élève de l'École normale d'institutrices de Saint-Germain-en-Laye, elle est conseillère municipale d'Éragny-sur-Oise de 1977 à 2001 (elle est adjointe au maire de 1977 à 1995), puis maire de cette ville de 2002 à 2014.

Parallèlement, elle est conseillère générale du Val d'Oise de 1979 à 2011.

Élue députée en juin 1997, elle démissionne en juillet 1999 pour exercer des fonctions ministérielles dans le gouvernement de Lionel Jospin. Elle est successivement Secrétaire d'État à la Santé et à l'action sociale (juillet 1999-mars 2000), Secrétaire d'État à la Santé et aux Handicapés (mars 2000-février 2001), puis Secrétaire d'État aux personnes âgées et aux personnes handicapées (février 2001-mars 2001).

Sénatrice du Val d'Oise du 25 novembre 2011 au 24 novembre 2017, **Dominique Gillot** a été rapporteure pour avis du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche, en tant que membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

Depuis mars 2015, elle préside le Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle.

Elle a été nommée présidente du Conseil national consultatif (CNCPH) des personnes handicapées en octobre 2015.

En octobre 2017, **Dominique Gillot** a été chargée, par la ministre des Solidarités et de la santé, par la ministre du Travail et par la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, d'une mission pour trouver des pistes d'amélioration permettant de faciliter l'embauche et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap, ainsi que leurs aidants.

Enfin, **Dominique Gillot** est membre du Conseil d'orientation « grand âge et autonomie » du ministère des Solidarités et de la santé depuis octobre 2018.

Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)

Le CNCPH a été créé par la loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées. Il comprend actuellement 116 membres titulaires qui ont un mandat d'une durée de trois ans. Le Président et les vice-présidents sont désignés par le ministre en charge de la politique du handicap.

Le CNCPH peut être saisi pour avis de tout texte ayant des incidences sur la vie des personnes handicapées et peut aussi s'autosaisir sur toute question concernant la politique du handicap.

La loi du 11 février 2005 « Égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées » prévoit qu'il est saisi de tous les projets de textes réglementaires pris en application de ce texte. Plus généralement, cette loi lui a donné une mission d'évaluation de la situation des personnes handicapées et de propositions d'actions au Parlement et au Gouvernement.

L'assemblée plénière du CNCPH se réunit au moins une fois par mois, auxquelles s'ajoutent autant de réunions de la commission permanente du CNCPH.

Le CNCPH compte par ailleurs huit commissions spécialisées qui se réunissent également au moins une fois par mois. C'est dans le cadre du travail réalisé au sein de ces commissions que sont préparées les observations et recommandations qui donneront lieu aux avis du CNCPH sur les textes juridiques à propos desquels est sollicité le Conseil par les administrations centrales.



Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir

Femmes handicapées, citoyennes avant tout !



Brigitte Bricout a suivi ses études de droit à l'Université Panthéon-Sorbonne avant de rejoindre le monde de l'entreprise où elle a mené sa carrière de juriste en droit social avant de se tourner vers les relations humaines. DRH dans des multinationales, elle a développé sa vision des relations dans l'entreprise au sein de comités de direction.

Engagée dans l'égalité femmes-hommes, elle s'est attachée à faire progresser le pourcentage de femmes recrutées à des postes de responsabilité et à suivre leur évolution. Elle est aussi à l'origine d'un programme d'intégration des personnes en situation de handicap dès 2008.

Rattrapée par les séquelles d'une poliomyélite contractée dans l'enfance, depuis quelques années, **Brigitte Bricout** a vu ses activités professionnelles se ralentir.

C'est en 2010, lors de la première édition des Feuilles d'automne des écrivains handicapés et des autres, qu'elle rencontre l'association *Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir* dont elle devient immédiatement adhérente car, dit-elle : « FDFA m'a fait découvrir le monde du handicap chez la femme ! ».

Dès sa prise de fonctions, **Brigitte Bricout** a tenu à rappeler l'importance de poursuivre l'œuvre de Maudy Piot, fondatrice de FDFA. Pour ce faire, de nouvelles administratrices ont rejoint le conseil d'administration afin de former une équipe renforcée pour un travail collectif.





Secrétariat de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

Adresse postale : 15 rue de Vaugirard—75291 Paris cedex 06

Bureaux : 4, rue Casimir Delavigne—75006 Paris

Courriel : delegation-femmes@senat.fr

Valérie Douchez, conseillère, responsable du secrétariat : ☎ 01.42.34.31.69—v.douchez@senat.fr

Émilie Benner-Cathelineau, administratrice principale : ☎ 01.42.34.27.83—e.cathelineau@senat.fr

Guy Moineau, administrateur-adjoint : ☎ 01.42.34.44.27—g.moineau@senat.fr

Yasmine Cochereau, assistante de direction : ☎ 01.42.34.33.81—y.cochereau@senat.fr

Site Internet de la délégation

L'actualité de la délégation : www.senat.fr/commission/femmes/index.html

Les communiqués de presse : www.senat.fr/communiques/commission/femmes.html

Les rapports d'information : www.senat.fr/rapports-classes/crddro.html

Le calendrier prévisionnel des travaux : http://www.senat.fr/commission/femmes/ordre_jour.html